

-Département de la Loire

Commune d'ECOCHE

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 JUIN 2026

Etaient présents : Jean-Charles Butaud, Michel Richard, Claude Gibaud, Brigitte Pironin, Loïc Lacôte, Alexis Auclair, Michel Collonge, Yves Stella, Nicolas Polloce, Anne Vermorel, Hélène Marchand, Sophie Langlet.

Absents excusés : Claire-Anne Labrosse (Pouvoir donné à Jean-Charles Butaud) Tina Hörmann (Pouvoir donné à Sophie Langlet), Isabelle Lafond (Pouvoir donné à Brigitte Pironin)

Secrétaire de séance : Brigitte Pironin

- ✦ Accueil de Monsieur René Valorge, Président de la Communauté de Communes. Ce dernier présente aux nouveau conseil le fonctionnement de la communauté de communes.
- ✦ Approuve le compte-rendu de la séance du 21 avril 2026.
- ✦ Tirage au sort des 3 jurés d'Assises :

Le numéro 292	Monsieur Philip MATHON
Le numéro 157	Monsieur Christian DUBOUIS
Le numéro 33	Monsieur Adrien BERNAY
- ✦ Prend connaissance des rapports des diverses commissions :

COMMUNAUTE DE COMMUNES

- Suite au renouvellement du conseil communautaire, il est nécessaire de désigner des représentants des commissions communautaires :

COMITE CONSULTATIF DECHETS MENAGERS			
1 titulaire	Yves STELLA	1 suppléant	Loïc LACOTE
COMITE CONSULTATIF COHESION SOCIALE (également référent CTG)			
1 titulaire	Brigitte PIRONIN	1 suppléant	Sophie LANGLET
COMITE CONSULTATIF EAU ASSAINISSEMENT			
1 titulaire	Claude GIBAUD pour l'Eau	1 suppléant	Alexis AUCLAIR pour l'Assainissement
COMITE CONSULTATIF CULTURE			
1 titulaire	Tina HORMANN	1 suppléant	Brigitte PIRONIN

GROUPE DE TRAVAIL ECONOMIE			
1 titulaire	Jean-Charles BUTAUD	1 suppléant	Michel RICHARD
GROUPE DE TRAVAIL SANTE			
1 titulaire	Isabelle LAFOND		

CLECT Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (à mobiliser lors des transferts de compétences vers l'intercommunalité)			
1 titulaire	Jean-Charles BUTAUD	1 suppléant	Michel RICHARD

- Est informé que la convention signée en 2021 avec la Communauté de Communes sur le prêt de matériels entre collectivités est caduque. Il est nécessaire de conclure une nouvelle convention pour la période 2026-2028. Le Conseil autorise Monsieur le Maire à signer la convention.
- A la demande de la communauté de communes, il serait essentiel de mettre en place un Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Le PCS est un document qui recense les risques majeurs de la commune et qui rassemble toutes les mesures de protection envers la population. Le Conseil accepte de créer un comité qui sera composé de Jean-Charles Butaud, Nicolas Polloce, Brigitte Pironin, Loïc Lacôte, Michel Richard, Michel Collonge. Il sera également proposé à des administrés de participer à ce comité : professionnels de santé, de l'armée ou pompier ...

FINANCES

- Est informé que la débroussailleuse et le compresseur doivent être remplacés. Plusieurs devis pour la débroussailleuse sont présentés. Après délibération le conseil accepte à l'unanimité le devis de la société Vernay pour un montant de 1 075 € HT soit 1 290 € TTC.
Le Conseil décide de reporter l'achat du compresseur
- Est informé qu'il n'est plus obligatoire de maintenir une ligne téléphonique à la salle des fêtes. Le contrat téléphonique a donc été résilié. Afin de permettre encore plus d'économie, il a été décidé de changer d'opérateur téléphonique pour la mairie. Cela entraînera une économie de 531 € par an.

TRAVAUX

- Est informé que les fenêtres côté Monument aux Morts du Bâtiment Abbé Larue ne sont pas étanches. L'entreprise Gardette a été rappelée et doit intervenir prochainement.
- Un changement de place de la bibliothèque est envisagé. La commune a la possibilité de faire intervenir un architecte à titre gracieux, qui pourra aider dans l'aménagement.

VOIRIE

- Est informé que le broyage des haies a commencé le 03 juin.
- Une réflexion sera menée par la commission voirie pour une recherche de places de stationnement dans le centre bourg.

BOIS

- Est rappelé que lors du dernier conseil une délibération a été prise pour autoriser le renouvellement de la commission syndicale de Quichère. Le contrôle de légalité a envoyé un message disant que cette délibération doit être annulée car non conforme. Le conseil accepte à l'unanimité et autorise l'organisation de nouvelles élections.

ECOLE

Cantine

- Est informé de la réception d'un courrier du traiteur annonçant une augmentation de ses prix. Le repas sera désormais facturé 4.35 € HT soit 4.59 € TTC. Monsieur le Maire propose de facturer aux parents 4.60 € au 01 septembre 2026. Après délibération, le Conseil accepte à l'unanimité.

AFFAIRES DIVERSES

- Est informé que les pneus du tracteur viennent d'être changés pour un montant de 1 920 € TTC.
- Le Tour du Beaujolais passera le 13 juin sur la commune d'Ecoche, au niveau du col de la Bûche.
- Le prochain conseil est fixé au 15 septembre à 19h30.

Levée de séance 22h45



LISTES DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers :

- en exercice : 15

- présents : 12

- votants : 15

2026D-47	Désignation des délégués aux commissions communautaires	ACCEPTE A L'UNANIMITE
2026D-48	Désignation des délégués à la commission CLECT	ACCEPTE A L'UNANIMITE
2026D-49	Approbation convention prêt de matériel entre les collectivités et la communauté de communes	ACCEPTE A L'UNANIMITE
2026D-50	Achat débroussailleuse	ACCEPTE A L'UNANIMITE
2026D-51	Annulation délibération 2026D-41 commission syndicale Quichère	ACCEPTE A L'UNANIMITE
2026D-52	Révision des tarifs cantine au 01/09/2026	ACCEPTE A L'UNANIMITE